

# N'abandonnons pas notre héritage commun.

CHAQUE SEMAINE, 200 FERMES DISPARAISSENT EN FRANCE.



**Disparition des surfaces agricoles,  
spéculation foncière : nous pouvons agir.**

Grâce à vous, Terre de liens acquiert  
des terres agricoles et soutient des projets  
respectueux de la nature.

*terre  
de liens*

LE FONDS

# LA TERRE N'EST PAS UNE MARCHANDISE, C'EST UN BIEN COMMUN À PRÉSERVER

## Cette semaine en France :

- › **200 fermes** disparaîtront.
- › **1 300 hectares de terres** seront irrémédiablement détournés de leur fonction agricole. Tous les deux mois, l'équivalent de la surface de la ville de Paris aura disparu.

## Une disparition annoncée :

- › En dix ans, **1 exploitation agricole sur 4** a disparu. Le prix de la terre n'a cessé d'augmenter de manière extravagante, en particulier à proximité des villes.
- › La pression financière est telle qu'elle ne permet plus la **transmission intergénérationnelle** des propriétés. Les plus courageux des jeunes agriculteurs s'endettent à vie pour acheter leur parcelle.
- › Une **culture est en voie de disparition**. Les paysans sont pourtant les garants de la gestion des ressources naturelles. Ils sont les protecteurs du patrimoine naturel et préservent nos paysages.

**Nous pouvons limiter les effets destructeurs de la spéculation foncière, agir en citoyen pour garantir la pérennité d'activités agricoles respectueuses de l'environnement et produire une alimentation saine.**

**IL EN VA DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.**

# UNE ALTERNATIVE POUR FAIRE VIVRE UN MONDE AGRICOLE À TAILLE ET À VOCATION HUMAINES

Aujourd'hui, Terre de liens fait appel à tous ceux qui ont à cœur de préserver fermes et terres agricoles. L'addition des nombreux engagements individuels permettra d'acquérir les moyens financiers suffisants pour remplir notre mission d'intérêt général.

**En votre nom, Terre de liens s'engage à :**

› **Acquérir ou recevoir en donation**

des terres agricoles et les soustraire à l'urbanisation et à la spéculation.

› **Dynamiser l'économie** des milieux ruraux en accompagnant des projets diversifiés (agricoles, artisanaux, forestiers).

› **Préserver l'environnement** en développant des pratiques agricoles responsables.

## UN MÉCANISME VERTUEUX

Dons



Acquisition de fermes



Installation ou  
maintien de paysans



Location avec baux  
environnementaux



CÉLINE ET STEVE GORMALLY  
INSTALLÉS À PASSENAIS,  
FRANCHE-COMTÉ, DEPUIS 2008.  
4 HA DE VIGNES BIO  
PRODUCTION : VIN AOC CÔTES DU JURA  
COÛT DE L'OPÉRATION : 19 000 €

Faisons vivre des projets  
respectueux des écosystèmes.  
PERMETTEZ À UN PAYSAN  
DE S'INSTALLER.



**PRODUIRE UNE ALIMENTATION**  
**DE QUALITÉ, MAINTENIR**  
**LE MÉTIER D'AGRICULTEUR...**  
**OUI, MAIS PAS À N'IMPORTE**  
**QUEL PRIX !**



## **PERMETTRE DES PROJETS ÉCORESPONSABLES**

Les terres acquises par Terre de liens appartiennent au patrimoine universel. Nous devons les préserver pour les générations à venir. Cette responsabilité impose de transmettre son utilisation à des acteurs respectueux de l'environnement, garants d'une bonne gestion du sol, de l'eau, des zones humides, des haies, des bois...

L'utilisation des énergies fossiles doit être limitée, les projets doivent tenter de répondre aux besoins de consommation locale.

› **Terre de liens établit avec ses locataires des baux environnementaux qui leur imposent le respect scrupuleux de l'environnement et une gestion socialement responsable.**

## **PRODUIRE BIO**

Terre de liens défend une agriculture qui met le respect de la terre et des équilibres écologiques au cœur des pratiques agricoles. La production bio apporte des garanties plébiscitées par les consommateurs. Et pourtant, seulement 2,5% des surfaces lui sont aujourd'hui consacrées alors que les objectifs du Grenelle de l'environnement sont de 6% en 2012 et de 20% en 2020. Les projets soutenus par Terre de liens répondent à cette demande grandissante en privilégiant un réseau de vente directe et de proximité.

› **Terre de liens soutient des installations et des projets d'agriculture biologique et biodynamique.**

**Aujourd'hui, Terre de liens c'est plus de 80 fermes et près de 2 000 hectares destinés à l'agriculture biologique. CONTINUONS !**



## **TERRE DE LIENS,** **UN MOUVEMENT CITOYEN ET** **DES OUTILS FINANCIERS POUR AGIR**

Le mouvement Terre de liens se compose d'une structure nationale et d'associations territoriales. Une foncière et un fonds de dotation sont les outils financiers qui lui permettent d'acquérir des terres.

Le fonds de dotation Terre de liens est reconnu d'intérêt général. Il est habilité à recevoir des dons financiers, des biens immobiliers (terres, bâtiments), des actions, des assurances-vie, des legs. Sa gestion transparente est assurée par le conseil du fonds et un comité d'expertise.

### **Terre de liens, des citoyens contre la spéculation foncière... AGISSONS !**

- › Pour limiter la disparition des fermes
- › Pour faire vivre un réseau d'exploitations écologiques à taille humaine
- › Pour recréer un maillage d'exploitations agricoles au plus près des villes
- › Pour soutenir des projets créateurs d'emplois
- › Pour défendre une autre idée du progrès social



**REJOIGNEZ TERRE DE LIENS**

AIDEZ-NOUS À FINANCER DES PROJETS CONCRETS.

**Votre contribution va permettre de protéger une part de notre bien commun.**

# Le Fonds Terre de liens

## LES CONTRIBUTIONS POSSIBLES



### LE DON

Je souhaite apporter une contribution personnelle de :

- 50 € ou 17 euros après réduction d'impôt
- 100 € ou 34 euros après réduction d'impôt
- 200 € ou 68 euros après réduction d'impôt
- 500 € ou 170 euros après réduction d'impôt
- Montant à ma convenance : ..... €

### LE DON RÉGULIER

Je souhaite contribuer de manière régulière au Fonds Terre de liens avec :

- 5 € par mois
- 10 € par mois
- 20 € par mois
- Montant à ma convenance : ..... € par mois

### ACCORD DE DON DIRECT - NUMÉRO NATIONAL D'ÉMETTEUR : 571 784

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever ma contribution mensuelle au fonds Terre de liens. Je peux suspendre cet accord à tout moment.

Fait à : ..... le : .....

Nom de ma banque : .....

Désignation de mon compte bancaire : (merci de nous adresser votre relevé d'identité bancaire)

Code Établissement

Code Guichet

N° de compte

Clé R.I.B

66% du montant du don peut être déduit des impôts sur le revenu (dans la limite de 20% des revenus imposables).

Signature obligatoire :

### LES AUTRES TYPES DE SOUTIEN

J'adhère à Terre de liens :  je joins un chèque de 20 € à l'ordre de Terre de liens

Je souhaite recevoir une documentation :  sur le don de ferme

sur le don d'assurances-vie

sur les legs

sur le mécénat

Nom\* : ..... Prénom\* : .....

Adresse\* : .....

Ville et code postal\* : ..... Tél. : .....

Mail : ..... @ .....

\*Champs obligatoires pour l'émission de votre reçu fiscal.

► Bulletin à retourner accompagné de votre règlement (à l'ordre du Fonds Terre de liens) ou de votre RIB à l'adresse suivante : Terre de liens - 10 rue Archinard - 26400 Crest

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement automatisé destiné à vous communiquer votre reçu fiscal ainsi que les informations utiles sur l'actualité du Mouvement. Seules pourront être destinataires de ces données les structures du mouvement Terre de liens. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, telle que modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de modification aux informations qui vous concernent, et d'un droit d'opposition, pour des motifs légitimes, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à Terre de liens.



10 rue Archinard • 26400 Crest

Tél. : 09 70 20 31 09

fonds@terredeliens.org

[www.terredeliens.org](http://www.terredeliens.org)